

## « Une chaîne de responsabilités » : Myria plaide pour davantage de contrôles proactifs et une approche en chaîne dans la lutte contre la traite des êtres humains

Myria, le Centre fédéral Migration et rapporteur national indépendant sur la traite des êtres humains, publie aujourd'hui son nouveau rapport d'évaluation intitulé « Une chaîne de responsabilités ». Dans celui-ci, Myria se concentre sur la traite des êtres humains aux fins d'exploitation économique et appelle au renforcement des contrôles proactifs et à une approche en chaîne approfondie.

### Renforcer la capacité, le dispositif de détection des victimes et d'investigation

Chantiers de construction, car wash, Horeca, boulangeries, night shops, salons de manucure, travail domestique... La traite des êtres humains aux fins d'exploitation économique sévit un peu partout, mais plus généralement dans des secteurs moins réglementés où la pénurie de main-d'œuvre se fait sentir. Il n'est pas rare qu'il soit fait appel à des personnes peu qualifiées en situation précaire. Dans certains dossiers de traite, on constate également que les victimes ont la même nationalité que leurs exploiters et se retrouvent parfois dans des situations de servitude pour dettes, qui les obligent à rembourser leurs dettes de migration clandestine en travaillant gratuitement. Il s'agit généralement des victimes les plus vulnérables ou de celles qui ont le moins de moyens d'action. Outre ces personnes en séjour irrégulier, on observe également de nombreuses victimes en séjour régulier, parmi lesquelles des citoyens de l'Union européenne et même des Belges.

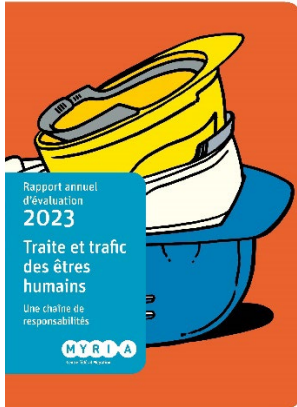
Un aperçu du phénomène en Belgique montre que les faits de traite des êtres humains détectés varient selon qu'ils se déroulent dans un contexte rural ou urbain. De plus, les différences entre les provinces belges sont frappantes et s'expliquent en partie par les différences de ressources et de capacités en matière d'enquête. **Myria invite les autorités compétentes à redoubler d'efforts pour effectuer des contrôles proactifs dans les secteurs connus pour être à haut risque et à renforcer la capacité des services de première ligne, dont les équipes ECOSOC du service d'Inspection de l'ONSS.** La continuité des contrôles est en effet essentielle pour garantir leur efficacité et la détection de potentielles victimes de traite.

### Importance de l'approche en chaîne et instauration d'une obligation de diligence raisonnable en matière de traite des êtres humains

Détachements frauduleux, faux travailleurs indépendants, chaînes de sous-traitance : certaines entreprises recourent à toutes sortes de montages pour réduire leurs coûts de main-d'œuvre, ce qui peut conduire à des situations d'exploitation et de traite des êtres humains. Elles tentent d'échapper à leurs responsabilités et de dissimuler leurs activités de traite. Ces montages portent atteinte aux droits individuels des travailleurs et fragilisent le système socio-économique belge.

Ces formes de dumping social concernent non seulement des entreprises frauduleuses, mais aussi des entreprises plus importantes, « honorables », qui jouissent d'une réputation internationale. Parfois, ces types de dumping social et de fraude s'accompagnent de faits de traite des êtres humains.

Par ailleurs, Myria recommande **l'instauration d'un devoir légal de vigilance, dans le cadre duquel les entreprises doivent concevoir une politique limitant spécifiquement les risques d'exploitation économique et de traite des êtres humains**. Des mécanismes de contrôle devraient être prévus pour que cette obligation soit appliquée de **manière continue et permanente**. **Des outils devraient également être fournis aux entreprises**, leur permettant de s'en acquitter. La transposition de plusieurs directives européennes sur la diligence raisonnable en offre à la Belgique l'occasion.



Télécharger le *Rapport annuel 2023 Traite et trafic d'êtres humains, Une chaîne de responsabilités*. Le rapport est disponible sur le [site internet de Myria](#).

**CONTACT PRESSE :**

**FR :** Mathilde de Kerchove • 0473 41 55 10 • [mathilde.dekerchove@myria.be](mailto:mathilde.dekerchove@myria.be)

**NL :** Joris Delporte • 0468 01 65 45 • [joris.delporte@myria.be](mailto:joris.delporte@myria.be)